

COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods
25580 LES PREMIERS SAPINS

PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS le 18 mai 2021 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2021, le 18 mai à 20 h 00, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 5 mai 2021 par Pierre-François BERNARD, Président du CCAS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Membres présents : AMIC Laëtitia, DEBRUILLE Catherine, GIRARD Annick, GIRARDET Didier, GIRET Emmanuelle, NICOD Isabelle, REPECAUD Catherine, SANCEY Florence, SIMONIN Reine

Membres absents excusés : BERNARD Pierre-François, LECHNE Annette, ODIN Jean-Luc, SIRON-DREZET Alexandra

Ordre du jour :

- Décision d'attribution d'aide financière
- Point sur la campagne de vaccination
- Présentation du travail du groupe d'aides financières
- Point sur l'habitat inclusif des personnes âgées
- Point sur le projet de remise à niveau du code de la route
- Informations diverses

Madame Isabelle NICOD est nommée secrétaire pour ce Conseil d'Administration.

1/ Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 10 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

2/ Décision d'attribution d'une aide financière à une famille des premiers sapins

L'exposé de la situation est présenté par Madame Catherine DEBRUILLE : la décision d'attribuer une aide de 150 euros pour un départ en vacances de 3 enfants a été prise par le groupe chargé de réfléchir sur les conditions d'attribution des aides. Cette demande a été effectuée par les travailleurs sociaux de Valdahon.

3/ Présentation du groupe « aides financières »

Une fiche réflexe va être mise en place au secrétariat de la Mairie pour les secrétaires, cette fiche permettra de pouvoir orienter au mieux les personnes demandant une aide ou des conseils. Sur cette fiche figurera la personne à appeler (Catherine DEBRUILLE ou Emmanuelle GIRET), selon la demande de la personne (aide financière ou orientation vers un de nos partenaires). Si c'est pour une aide financière, nous nous réunirons ou nous nous contacterons par téléphone (Emmanuelle GIRET, Florence SANCEY, Didier GIRARDET et Catherine DEBRUILLE) afin de délibérer sur une aide ou non.

A - Comment et à qui accorder une aide :

- Aux personnes qui résident depuis plus de trois mois aux Premiers Sapins.
- Faire un tableau des aides accordées, à qui et avec le montant (pas plus de 3 demandes par an).
- Pour toute personne nous contactant, nous devons être capables de l'orienter vers un de nos partenaires sociaux, afin de répondre au mieux à ses attentes.

B - Point d'étape sur la rencontre avec les intervenants sociaux :

A ce jour cinq acteurs sociaux ont été rencontrés :

- Le CMS (centre médical social)
- Le secours catholique
- La Croix-Rouge
- Le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)
- Solidarité femmes

Il restera à rencontrer les restos du cœur.

Ces différents acteurs nous proposent un grand panel de services (aides financières, aides sociales et juridiques, aides alimentaires, aides aux transports,...).

Pour les aides sociales et financières :

- Le CMS et le secours catholique

Pour les aides alimentaires :

- Le secours catholique, la Croix-Rouge ainsi que les restos du cœur

Pour les aides juridiques :

- Le CIDFF et solidarité femmes

En ce qui concerne la Croix-Rouge, cette dernière propose d'autres aides ou formations (gratuites ou payantes) :

- Alphabétisation pour tous les âges : gratuit
- Transport de personnes (sur demande d'un CCAS ou des assistantes sociales)
- Visites à domicile de personnes fragiles (pas en ce moment pour cause de Covid)
- Initiation aux gestes de premier secours aux écoles primaires (CM1 et CM2) : gratuit
- Formation aux premiers secours (50 euros si payé par le CCAS sinon 60 euros par personnes) ou formation sur les défibrillateurs (2 euros par personnes pas plus de dix à la fois sur deux heures)

Il est décidé d'informer les habitants des Premiers Sapins en diffusant un article régulièrement, si possible à chaque parution de l'Echo des Premiers Sapins. Le groupe s'engage à communiquer l'article à faire paraître entre le 15 et le 20 de chaque mois ; information qui peut également être communiquée sur Panneau-Pocket et le panneau d'affichage de la Mairie

4/ Point sur la campagne de vaccinations

Malgré la campagne de communication, il est toujours difficile de prendre un RDV.

Compte tenu des difficultés à obtenir des informations fiables, le CCAS ne conduit pas d'actions spécifiques. La Mairie transmet les informations communiquées par la CCPHD en date du 30 avril, à savoir :

Depuis cette semaine, le centre de Vaccination de VALDAHON est doté de doses de vaccins PFIZER de façon plus importante.

Il apparait TRES IMPORTANT que vous rappeliez aux habitants de votre commune que ce centre est ouvert aux personnes de plus de 55 ans avec priorité aux personnes de + de 60 ans, et que désormais, les habitants ont davantage de possibilités de rendez-vous.

*Les rendez-vous peuvent être pris en priorité par : **La plateforme Départementale au 03.63.42.10.13** - Le numéro de téléphone dédié au centre est le 07.57.49.52.81*

5/ Point sur l'habitat inclusif des personnes âgées

Madame Annick GIRARD rappelle l'état d'avancement du projet qui arrive à la fin de l'étude de faisabilité.

Une réunion aura lieu le 31 mai 2021, au cours de laquelle SOLIHA présentera les plans d'aménagement et le chiffrage du scénario retenu en coûts de travaux et d'opération, prenant en compte l'objectif de performance énergétique recherché.

A ce stade, Madame Annick GIRARD souhaite mettre en place un groupe chargé de la réflexion sur le projet social de cette structure. Elle a pris contact avec le Département qui est prêt à accompagner notre projet qui peut être précurseur de nouvelles façons de penser « l'habitat intergénérationnel ».

Aussi, elle demande aux personnes intéressées pour travailler sur ce projet de bien vouloir participer à la prochaine réunion du 31 mai 2021 : Mesdames Laëtitia AMIC, Reine SIMONIN et Catherine REPECAUD se portent volontaires.

6/ Point sur le projet de remise à niveau du code de la route

Madame Isabelle NICOD nous informe des résultats de sa démarche auprès de l'organisme :

- . des remises à niveau peuvent être dispensées auprès de groupes de 10 à 20 personnes
- . à raison de 4 séances de 2 h
- . le cout est de 15 euros par personne

Le CCAS décide de prendre en charge une partie (9 euros), en laissant un montant de 6 euros à la charge de chaque personne.

Pour une intervention à l'automne, il est décidé de faire l'information dans le prochain Echo des Premiers Sapins du mois de juin, afin que les personnes intéressées puissent s'inscrire avant le 15 juillet 2021. Au vu des inscriptions, Madame Isabelle NICOD organisera, ou non, cette activité.

7/ Informations diverses

- Questionnement de Monsieur Didier GIRARDET sur la demande de subvention de la Croix-Rouge de Valdahon. Il reprendra contact avec le responsable Monsieur ANTOINE, afin de lui expliquer les modalités de remplissage du dossier CERFA et le processus d'étude des dossiers.
- Madame Annick GIRARD informe le groupe du projet Village du Futur et des animations qui auront lieu durant l'été 2021.

Prochaine réunion est fixée au jeudi 1^{er} juillet 2021 à 20 h 00.

La séance est levée à 21 h 50.

La Vice-Présidente,
Annick GIRARD



